



Mémoire présenté au BAPE dans le
cadre des audiences publiques sur le
projet d'agrandissement de la mine
aurifère Canadian Malartic et de
déviation de la route 117 à Malartic.

Représenté par

Monsieur Daniel Rivard,

Président d'Agritibi R.H. Inc.

2711 route 111 Est Amos (Québec)

J9T 3A1

Juillet 2016

Pourquoi vous intéressez-vous au projet ?

Établi depuis plus de 25 ans à Amos, Agritibi R.H. est une entreprise qui œuvre dans la vente, la location et la réparation de machineries Agricoles, Forestières, Minières et Industrielles. En offrant des produits de plus en plus variés, l'entreprise en constante croissance a acquis des succursales ailleurs au Québec et en Ontario, pour répondre à une demande toujours grandissante. Au départ, les opérations ne desservaient que la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec. C'est en 2011 que Bobcat d'Ottawa a vu le jour, suivi par Bobcat de Gatineau en 2012 et finalement en 2014, Agritibi R.H. a également fait l'acquisition du Garage Parisien et fils, à St-André-d'Avellan. D'autres projets verront certainement le jour dans les prochaines années.

Agritibi R.H. s'est également associé à Machineries Horticole d'Abitibi de Sainte-Rose-de-Poularies, pour assurer son service agricole dans les régions de l'Abitibi-Ouest et du Témiscamingue.

À ce jour, plus de 50 employés participent fièrement au succès de l'entreprise et de ses succursales. Certains y sont depuis les tout débuts, maintenant forts de leur expérience et de leur savoir-faire, tandis que la relève s'y installe doucement avec son dynamisme et son esprit d'innovation.

Le partenariat d'affaires que nous avons développé avec la minière a très certainement contribué au développement économique de la région.

Quelles sont vos préoccupations envers le projet ?

Nos préoccupations sont très grandes puisque la Mine Canadian Malartic est une compagnie qui a des retombées économiques importantes en Abitibi-Témiscamingue. Peu d'entreprise ont des dépenses en capital de quelques 400 M\$ annuellement et une main-d'oeuvre de 700 employés et de plus de 500 contracteurs. De plus, le projet d'extension de la Mine Canadian Malartic nécessitera des déboursés additionnels de 200 M\$. Nos préoccupations sont donc de pouvoir continuer à collaborer à l'avancement de l'exploitation de la Mine Canadian Malartic pour les douze prochaines années, grâce au projet d'extension de la fosse, qui permettrait à elle seule une prolongation de la production aurifère pour au moins six ans.

Notre entreprise, dans le but de suivre le développement technologique de la minière, a investi des sommes considérables en équipements et en main-d'oeuvre. Nous souhaitons donc pouvoir profiter de la poursuite des opérations de la Mine Canadian Malartic pour assurer le développement de nos opérations et la rentabilité de ces investissements.

En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

Malartic est une ville qui renaît d'une période économique très difficile. Les six mines qui ont été en production au début de la fondation de la ville en 1950 étaient toutes fermées au début des 1980. L'industrie forestière, la seule autre industrie en ville, était également en déclin et n'était plus en mesure d'assurer le développement de cette municipalité. Au début des années 2000, la mise en production de la Mine Canadian Malartic a apporté à la ville une seconde ruée vers l'or et des retombées incroyables en l'espace de quelques années seulement : la relocalisation et la construction de nouvelles infrastructures, de commerces, d'entreprises etc. L'arrivée de la minière a redonné à la municipalité et ses habitants une qualité de vie comparable, sinon supérieure, à bien d'autres villes de notre région.

Ce projet est-il acceptable dans le milieu et pourquoi ?

Ces retombées ont très certainement renforcé le très grand sentiment d'appartenance aux gens de Malartic pour leur ville. Il est facile de constater que la majorité des personnes sont très heureuses du développement de leur municipalité survenu au cours des dernières années. La mentalité des citoyens de Malartic a changé. Plusieurs savent que leur municipalité est maintenant un actif important dans le développement régional. Le fait de résider maintenant dans une très belle ville, avec de meilleurs services, leur attribue un très grand sentiment de fierté. C'est également ce que nous ressentons lorsque nous allons dans le secteur de Malartic, par affaires ou pour nos loisirs.

Les visites organisées de la mine, autorisées durant toute la saison touristique, démontrent bien la transparence et le souci de la compagnie minière à opérer une entreprise de qualité et c'est pourquoi nous sommes heureux d'être associés à ce projet minier.

Agritibi R.H. participe également à l'Exposition minière et industrielle de Malartic présentée à tous les deux ans. Cette activité permet de mieux faire connaître les nouvelles technologies et services du domaine industriel et c'est avec une très grande fierté que nous y sommes présents depuis plusieurs années, et pour certainement plusieurs autres à venir.

L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins de répercussions sur le milieu ? Pourquoi ?

La déviation de la route est la solution la plus viable puisqu'elle a été priorisée avant tout par les citoyens de Malartic, qui ne voulaient pas de voie de contournement, pour

ne pas nuire, entres autres, à l'économie locale. De plus, cette solution permet de restaurer deux sites miniers abandonnés (Barnat et Buckshot).

Selon vous, y a-t-il des éléments du projet qui doivent être modifiés ? Lesquels et comment ?

Nous sommes très impressionnés par les nombreuses composantes que comportent le projet et les solutions apportées nous paraissent complètes et très bien analysées.

Avez-vous d'autres suggestions ?

Continuer à faire confiance aux entreprises de la région pour assurer les opérations et le bon développement des activités futures de la mine. Ce sont des emplois et de l'expertise d'ici qui fait en sorte de consolider nos actifs pour le bon développement de la région.

Quelle est votre position quant à l'autorisation ou non du projet ?

En conclusion, Agritibi R.H. est totalement en accord avec le projet d'extension tel que présenté par la Mine Canadian Malartic. Nous désirons donc, par ce mémoire, apporter notre soutien en faveur de l'acceptation du projet.

Fin du document.